

PROJET d'ETABLISSEMENT

2017/2018

2018/2019

2019/2020

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS d'ALBY (EMPA)

Projet d'établissement validé par le conseil d'administration

Session du 4 octobre 2017 .

1. ETAT DES LIEUX

L'EMPA est une structure associative née de la fusion de 4 structures du canton en 1994, à la demande des élus de la communauté de communes.

La gestion de l'association repose sur le conseil d'administration formé de 6 membres de droit et 9 membres élus.

Depuis 2003 une convention triennale a été signée entre la communauté de communes du pays d'Alby et l'école de musique du pays d'Alby, permettant ainsi, une certaine pérennité des actions.

L'EMPA organise son enseignement dans le respect des critères proposés par le conseil départemental et développés dans le premier puis le second schéma d'orientation des enseignements artistiques. La charte de 2001 et les préconisations du ministère de la culture sont des documents de référence fréquemment évoqués et consultés.

A Conseil d'administration, direction administrative et direction pédagogique : une communication étroite.

- 1) Deux organes de réflexion et de décision sont en présence : le bureau et le conseil d'administration. Celui-ci se réunit entre 3 et 4 fois par an, avec un compte rendu validé par ses membres. Le bureau se réunit chaque fois que nécessaire et ses rencontres donnent lieu à des relevés de décision. Le Vice-Président en charge des équipements culturels et son suppléant, sont invités à tous les conseils d'administration. Les maires des 11 communes sont invités à chaque assemblée générale.
- 2) Dès la création de l'école, un poste de direction a été créé, il est passé d'1/4 de poste à 1/2 poste en 2004, puis à 3/4 de temps en 2013. La directrice est invitée à tous les conseils d'administration. Un poste de gestion administrative et de secrétariat a été créé en 2008 sur un poste à 40%, il est passé à 50% en 2013.
Le lien entre la direction administrative et pédagogique est une réalité qui permet à l'école une gestion saine et sereine.

Vu que la directrice de l'EMPA a été embauchée comme chargée de mission pour la réflexion sur le projet culturel de territoire, son temps a été revu à la baisse depuis avril 2017 : elle est donc à 50%. Conscients de la lourdeur du poste de direction, les administrateurs et les élus ont augmenté le temps du poste gestion/secrétariat de 10%.

Ceci permet un suivi des actions. L'équipement avec le logiciel DUONET est effectif depuis le printemps 2017 : il va permettre un gain de temps dans la gestion des élèves, des cours et des salles dès la rentrée 2017/2018. Les évaluations ont été remplies en ligne dès cette fin d'année.

Cependant le dimensionnement du poste de direction pose encore problème et des blocs de délégation d'activité ont été réfléchis afin de permettre à des professeurs de prendre des responsabilités : ceci est en cours.

B) l'équipe pédagogique

l'EMPA est rentrée dans la convention de l'animation en 2002. Devant la complexité des démarches administratives, l'EMPA a adhéré à la FOL en 2005 et elle est membre du CNEA .

- a) Les professeurs sont recrutés par la directrice et un membre du bureau. Ils sont tous titulaires de diplômes techniques et un bon pourcentage d'un diplôme pédagogique. (Voir organigramme). Ils sont embauchés à l'indice 255 de la convention et bénéficie des points d'ancienneté. Depuis 2010, une reconstitution de carrière a été mise en place pour les nouveaux salariés .
- b) En Janvier 2015, l'EMPA a du proposer à tous ses salariés une mutuelle santé. Toutes ces mesures permettent une stabilisation de l'équipe pédagogique, mais demandent des moyens financiers supplémentaires. Une première série d'entretien d'embauche a eu lieu en 2014, ils devront se tenir tous les deux ans. Ces temps se sont révélés importants pour une bonne compréhension des forces en présence.
- c) La formation et l'évolution professionnelle des professeurs est un sujet important :
 - Depuis 2015 les entretiens professionnels ont été mis en place pour les professeurs présents depuis plusieurs années. En 2017, tous les professeurs seront convoqués.
 - Nous accompagnons les demandes des professeurs dans les projets à court ou moyen terme : ainsi deux de nos professeurs ont suivi une formation pour les musiques actuelles pendant un an au CEFEDM Sud.
 - A la rentrée de l'année 2016/2017, tous les professeurs ont suivi une formation de deux jours « le mouvement et l'écoute corporelle dans l'enseignement musical ».

Pièce jointe 1 : organigramme de la structure

C) les effectifs

Nous distinguerons les élèves qui payent une inscription à l'EMPA et les usagers, qui bénéficient d'action d'éducation artistique sur l'ensemble du territoire

1) Les élèves :

Les effectifs ont été stables jusqu'en 2012/2013. En 2014/2015, nous avons subi une baisse d'effectif que nous avons attribué à la disparition du mercredi matin. Cela s'est un peu amélioré en 2015/2016. L'année 2016/2017 nous a permis de retrouver le niveau d'inscription d'avant la réforme, mais nous avons ouvert une classe de technique vocale : donc il reste une fragilité sur l'enseignement instrumental qui sera à ne pas perdre de vue.

Nous accueillons les élèves dès l'âge de 5 ans pour l'éveil musical, les plus âgés ont cette année 65 ans.

Depuis la création de l'école, les 3 catégories principales d'instruments sont enseignées à l'EMPA. A côté d'elles on trouve aussi le piano et l'accordéon jusqu'à l'année 2015/2016.

Pièce jointe 2 : tableau des effectifs des élèves

2) Les publics touchés en dehors des élèves : les usagers

Le nombre d'élèves est un indicateur, mais il ne saurait à lui seul révéler la profondeur de l'action de l'établissement. Ainsi, depuis deux ans, nous présentons lors de l'assemblée générale, un tableau qui fait apparaître le nombre de personnes qui bénéficient d'une action de l'EMPA par le biais des actions de territoire.

Ce tableau des usagers donne une idée du rayonnement territorial de l'EMPA :

	CANTON CHANTE	TAPS	CRECHE	RAM	EHPAD	HERYDAN	ELEVES EMPA	TOTAL
2012/2013	1340		35	80			187	1642
2013/2014	1350		35	80			187	1652
2014/2015	1361	202	35	80			159	1837
2015/2016	1385	140	35	90	30	8	160	1837
2016/2017	1305	110	35	90	30	8	185	1763

3) Les locaux actuels et les moyens matériels :

- a) Des locaux dans 5 communes mis à disposition gratuitement par les mairies : l'école dispose ainsi de 7 salles. Tout l'équipement bureautique est disposé à Héry sur Alby où la directrice et la secrétaire ont chacune un bureau.
- b) L'EMPA est propriétaire d'un parc instrumental. Les instruments ont été acquis surtout pour équiper les classes du parcours découverte afin de mettre à disposition des élèves les instruments tels que violon, cornet, trombone, clarinette, saxophone, derbouka, clavier, flûtes à bec et flûtes traversières afin que les enfants comprennent dès le départ qu'il faut jouer à la maison pour réussir !
- c) L'EMPA dispose d'un certain nombre de lecteurs CD, MP, Bluetooth, d'une télévision et d'un lecteur DVD.
- d) Du matériel permettant la pratique des musiques actuelles amplifiées est également à disposition. Il doit être complété prochainement pour ouvrir l'accès à la MAO.

Un registre du matériel est tenu à jour et consultable.

4) Les forces et les faiblesses de la structure

Forces	Faiblesses
Stabilité de l'équipe pédagogique	Etablissement de petite taille
Des domaines qui s'ouvrent	Accès couteux
Propositions à des publics différents	Enseignement multi sites
Parc instrumental pour les débutants	Equipe administrative à développer
Les différents cursus	Communication encore à structurer (réseaux sociaux ?) communication en intra ?
Une école pôle ressources pour son territoire	
Structure associative	
Permet une vraie gouvernance et une flexion partagée Le coût administratif est moins élevé	ré- Fragilité par manque de pérennité Service public « caché » qui engendre une implication très moyenne des parents. Le renouvellement des bénévoles est difficile.

LE PROJET PEDAGOGIQUE ACTUEL : PRATIQUER ET RAYONNER

A) PRATIQUER AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

1. Pratiquer dès le plus jeune âge par une formation musicale sensorielle :

Éveil musical pour les enfants de grande section maternelle

Initiation pour les enfants de CP

Nous affirmons que ces deux cours sont le socle de notre enseignement : en effet, ils sont des temps privilégiés, où les jeunes enfants, n'étant pas encore dans la pratique instrumentale d'un instrument, développent des facultés essentielles, par la qualité de la réalisation demandée :

2. Une formation musicale de base par la pratique du chant, du mouvement, des percussions et de la pratique collective de l'instrument

a. Le cycle 1

Depuis 2015, la formation musicale du cycle 1 est basée sur la pratique collective :

Le niveau 1 permet aux élèves une pratique du chant et de l'écoute corporelle : il s'adresse à des enfants de 7 et 8 ans. Deux enseignants accompagnent ce groupe :

- Un enseignant, musicien, chargé de la pratique vocale, de la formation de l'oreille, de la pratique rythmique.
- Un autre, danseur, chargé de l'écoute corporelle : le mouvement est un outil d'apprentissage, il permet un 'étayage de ceux-ci, il permet aux élèves de se rendre disponibles.

Le niveau 2 permet de poursuivre le chant comme pratique de base à la formation musicale. Une seconde pratique est ajoutée : elle part de la percussion corporelle pour parvenir à la pratique liée avec son instrument.

- 3 enseignants accompagnent de groupe. Ils sont tous les trois musiciens.

Un niveau « grands débutants » accueillent les élèves qui démarrent plus tardivement leur cursus à l'EMPA, afin qu'il y ait une cohérence d'âge.

b. Le cycle 2 :

- Un cursus qui conduit les élèves au BEM = Brevet d'Etudes Musicales.

Le cycle 2 de formation musicale se construit autour des différents objectifs que l'élève aura à valider pour réussir son BEM.

Pendant ce cours l'élève continue de chanter, de jouer de son instrument, il s'approprie peu à peu les éléments du langage musical et les transcrit dans des compositions personnelles ou avec d'autres élèves.

Le cours s'emploie à donner à l'élève des repères à la fois chronologiques et stylistiques afin qu'il acquiert les bases d'une culture musicale.

L'élève est encouragé à participer à la vie culturelle dans tous les domaines, et doit faire un compte rendu de deux événements qui l'ont marqué.

Un carnet de cycle 2 l'accompagne : trace à laisser du contenu du bagage qu'il se construit ;

- Le parcours personnalisé

Les élèves qui souhaitent poursuivre leur apprentissage mais sans aller vers le diplôme du BEM ont la possibilité de s'engager dans un cursus personnalisé. Ils doivent alors définir leur projet. Le plus souvent, la pratique collective devient primordiale. Ils peuvent suivre un cours d'instrument. Peu nombreux sont ceux qui poursuivent la formation musicale. Ces élèves présentent des réalisations dans les temps forts de l'EMPA (mais ils ont aussi une validation officielle).

Pièce jointe 3 : organisation de l'enseignement à l'EMPA

3. Une variété de pratiques au sein de l'établissement

- **La pratique instrumentale** : Depuis la création de l'école, la présence des 3 classes d'instrument a été un choix ! Nous trouvons donc les cordes, les vents, la percussion.
- **Un changement de cap** a été opéré à la rentrée 2015/2016, inscrivant l'abandon du cours individuel d'1/2 heure au profit d'un cours en binôme d'une heure. (pas encore appliqué à 100% à cause de notre petite taille !).
 - a. Le choix de l'instrument : nous accordons une grande importance au choix de l'instrument, car en l'absence de toute action pédagogique, les nouveaux élèves s'inscrivent en piano et en guitare. Le parcours découverte, créé en 2005 a été conçu pour deux choses :
 - i. Essayer de réduire la distance entre la pratique instrumentale et les acquisitions théoriques en début d'apprentissage : partir de la pratique pour donner du sens aux acquisitions théoriques.
 - ii. Donner aux élèves et aux familles de vrais éléments pour choisir un instrument. Il est ouvert aux enfants de 7 et 8 ans débutant la musique.
 - b. Pour aider au choix de l'instrument, nous proposons, aux vacances d'été, un stage de découverte des instruments pour les jeunes à partir de 9 ans : ce choix permet souvent une vraie familiarisation.
 - c. pratiquer au sein d'un ensemble :

4. Toutes ces pratiques sont régulièrement évaluées au gré des événements de l'établissement, à différents moments de la vie de l'élève.

- Les prestations en public en groupe ou individuellement dans le cadre des temps forts de fin de trimestre, dans les moments musicaux réguliers et dans les différentes auditions publiques organisées dans les classes.
- Les évaluations internes qui permettent à la directrice d'entendre tous les élèves dans un cadre sérieux mais qui donne la parole aux élèves et aux professeurs. Ces évaluations, chronophages pour la direction, ont été plébiscitées par les professeurs qui trouvent ces moments importants dans la vie et l'implication des élèves.
- Le passage de cycle 1
 - En formation musicale : un contrôle continu valide le passage dans le second cycle .
 - En instrument : deux prestations sont demandées aux élèves :
 - Une prestation en concert devant l'équipe des professeurs qui valide ou non le passage
 - Un projet personnel présenté dans une audition d'autonomie où le seul fait de se présenter est pris en compte.
- La fin de cycle 2 : deux chemins avec deux validations
 - Le parcours BEM : l'élève présente les épreuves inscrites au cahier des charges et a une note de contrôle continu donné par les professeurs et la directrice
 - Le parcours personnalisé : l'élève propose un projet de concert, avec la réalisation d'un projet personnel qu'il élabore en autonomie. Une personnalité de l'instrument est invitée à venir écouter. Une discussion clôt cette prestation.

B) RAYONNER = DIFFUSER DES PRATIQUES SUR TOUT LE TERRITOIRE

1) PRATIQUER A LA CRECHE ET AVEC SA NOUNOU

Depuis 2007, la crèche et le RAM ont demandé des interventions musicales pour leur public. Cette année ce seront XXX heures pour la crèche et xxx heures pour le RAM. Une réunion de préparation du projet et prévue ainsi qu'une réunion de bilan en présence de la responsable du RAM, de la directrice de la crèche et de celle de l'école de musique.

Une réflexion globale sur un partenariat culture et petite enfance doit démarrer en juillet 2017 : ce projet ne sera faisable qu'en présence de nouveaux moyens financiers.

Depuis de nombreuses années, une des professeurs de l'école, s'est formée dans le chant prénatal et la pratique du chant des tout petits : réunir les jeunes parents et les enfants dans une pratique commune nous semble être une direction intéressante.

2) PRATIQUER A L'ECOLE : CANTON CHANTE

Depuis 2001, l'EMPA est l'administrateur et le coordonnateur de l'action « **Canton chante** » . Action de musique à l'école, elle concerne les écoles maternelles et élémentaires des 11 communes. Le budget de cette action est de 25 000€ pour 1400 élèves issus de 59 classes pour l'année 2016/2017.

Trois intervenants diplômés dispensent X heures par an.

Trois enseignants responsables échangent régulièrement avec la directrice de l'école de musique, afin de répondre aux attentes des enseignants.

Cette action phare du pays d'Alby, tout en restant modeste, assure à chaque enfant le contact avec un intervenant qualifié, autour d'un répertoire commun à l'ensemble du territoire depuis 2001.

3) PRATIQUER DANS LES TEMPS PERI SCOLAIRES

En septembre 2014 la réforme des rythmes scolaires a impacté l'EMPA par la disparition des cours le mercredi matin. Pour autant, l'EMPA s'est tout de suite sentie concernée par ces nouveaux temps dédiés aux élèves des écoles et elle a proposé des animations variées.

Au départ nous avons proposé des ateliers avec une quinzaine d'enfants : les professeurs ont rapidement fait remonter la difficulté de gestion des groupes .Nous avons donc lancé de nouvelles propositions.

Lors de l'année 2016/2017, deux professeurs de l'EMPA ont lancé des ateliers autour d'une pratique instrumentale (en guitare et en percussion). Ces deux ateliers ont rencontré un bon écho : nous les positionnons donc de nouveau pour l'an prochain.

Un atelier de découvertes musicales est aussi proposé aux jeunes enfants.

4) PRATIQUER PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

La participation au PLAJ (plan local action jeunesse) est une réalité depuis de nombreuses années. Ainsi, nous nous efforçons de proposer des stages aux vacances d'été et parfois sur des petites vacances (avec plus ou moins de succès).

Pendant l'été 2017 deux propositions de stage :

- Un stage « jeux musicaux et découverte des instruments »
- Un stage « la nature et son orchestre ».

5) PRATIQUER A L'AGE ADULTE

- a. Accompagner les pratiques amateurs en proposant des formations complémentaires en chant pour les chorales et en instruments pour les orchestres d'harmonie.
- b. Ouvrir l'orchestre cordes aux musiciens amateurs qui le souhaitent et accueillir les demandes de pratique instrumentale.
- c. Proposer un atelier théâtre ouvert à tous, sans sélection, avec un projet public terminal et des stages complémentaires.

6) PRATIQUER QUAND ON EST UNE PERSONNE AGÉE OU HANDICAPEE

Depuis de nombreuses années, l'EMPA avait à cœur de participer à l'animation de la vie de l'EHPAD en proposant une ou deux animations annuelles.

Depuis 2014, un établissement d'adultes handicapés s'étant implanté à Héry sur Alby, c'est naturellement que des liens se sont tissés. Depuis septembre 2015, le projet PASS (projet artistique de solidarité sociale) a vu le jour : les 3 établissements concernés réfléchissent ensemble à la problématique des publics éloignés de la pratique artistique.

Pour l'année 2017/2018 la réflexion avec les deux établissements du territoire continue et l'idée principale est une ouverture des ateliers du projet PASS aux publics éloignés de la culture ne résidant pas dans ces deux établissements.

- L'atelier chant animé par un professeur de l'EMPA ouvert aux personnes âgées
- L'atelier mouvement ouvert aux personnes porteuses de handicap

Le volet inter générationnel nous paraît une richesse à développer de façon plus régulière (une rencontre autour d'un répertoire commun de chansons a eu lieu les trois dernières années).

Ce projet demande une formation spécifique des professeurs volontaires

7) RAYONNER HORS LES MURS PAR LES GRANDS EVENEMENTS DANS DES LIEUX DIVERS ET VARIES EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES D'ACCUEIL

Des projets de grande envergure ont été montés dans une partie des communes du territoire, en utilisant les ressources spécifiques :

- le circuit « suivez la mouche » est devenu le théâtre d'une manifestation musicale en déplacement sur la commune d'Alby sur Chéran

- circuit classé Europa 2000, les étangs de Crosagny ont offert aux classes un magnifique théâtre de verdure pour une manifestation doublée d'une déambulation des ateliers mouvement.
- les églises des villages accueillent souvent les concerts de l'école.
Grâce à un **partenariat avec « les amis de l'orgue »** les classes de CM2 , intégrés dans l'action « canton chante » ont pu découvrir le seul orgue à tuyaux installé sur notre territoire à l'église d'Héry sur Alby. Un organiste professionnel a été invité pour animer cette journée (qui sera reconduite en 2018).
- Depuis 2016, profitant de l'installation technique du tremplin du **festival CHAINAZIK**, sous la Grenette de Gruffy, un bal folk s'est tenu dans ce lieu. Les élèves du canton chante volontaires, ont pu pratiquer les danses traditionnelles qu'ils avaient appris dans le cadre du « canton chante » , grâce à une ouverture souhaitée par les enseignants. Un orchestre du territoire a animé la soirée qui a vu un mixage du public enfants, adultes et particuliers...
- Avec les deux orchestres d'harmonie se sont montés des projets en partenariat. Le prochain aura lieu en octobre 2017. Les relations sont moins vivantes avec les chorales, mais comme les deux chefs sont maintenant des enseignants de l'école, nous pensons pouvoir développer des actions prochainement.
- Des projets ont eu lieu avec les établissements proches : CRC de Seynod, EMMDT de Rumilly (notamment la réalisation d'un opéra commun): pour le moment pas de projet en vue, mais le projet culturel de territoire pourrait nous donner les moyens de repenser à des actions pédagogiques communes.
Nous souhaitons que la réflexion pédagogique puisse s'enrichir par un partage avec ces structures proches : le conseil départemental a ouvert cette possibilité dans les réunions de bassin qui ont démarré ce printemps.

2. L'EMPA DEMAIN : quel sera son visage, quelles valeurs porterons nous ?

ENVIE/ CURIOSITE/ ECHANGE/ EMULATION/ QUALITE/ UNITE : voilà les mots clés, porteurs des valeurs qui réunissent l'équipe pédagogique, les membres du conseil d'administration et la direction.

I UN NOUVEAU VISAGE

A) L'implantation de l'école de musique dans le nouveau pôle culturel dès la rentrée 2017/2018 : un enjeu et de nouvelles perspectives .

a. Pour la première fois de son existence tous les élèves et tous professeurs de l'EMPA travailleront au même endroit : une chance pour la réflexion pédagogique

- i. Un changement de modèle pour la formation musicale et les pratiques collectives de fin de cycle 1 et début de cycle 2 : trois professeurs vont travailler ensemble dans une déclinaison formation musicale (cours de 0.75h) associée à une pratique collective instrumentale, elle aussi de 0.75h, qui pourra prendre plusieurs formes (orchestre pour les instruments monodiques et les percussions, harmonisation de mélodie pour les instruments polyphoniques) . Ces trois pratiques devraient harmoniser leur matériel de base.
- ii. Des croisements inter domaines ou inter classes seront rendus possibles . UN spectacle forme opéra, à l'horizon 2018 ou 2019 est envisagé.
- iii. Un département « musiques actuelles » est en passe de se structurer. IL passe par l'embauche d'un professeur diplômé dans cette discipline (ou en jazz). Ce département pourrait créer des prolongements territoriaux par la mise à disposition de la salle BE BOP et par une forme de coaching des groupes demandeurs par les professeurs EMPA.

b. Un établissement adossé à une salle de diffusion

Le projet culturel de territoire expose 3 axes qui pourraient directement nous concerner :

- Les scènes partagées qui lieront la venue d'artistes professionnels et le travail des associations : ces scènes partagées sont des concepts dont nous devons nous saisir

- Les scènes découvertes qui proposent la scène de la salle culturelle aux associations.
- Les scènes professionnelles sont prévues avec des « avant scènes » qui pourraient concerner les élèves : une chance à saisir ?

c. Un établissement à proximité du collège

- Le développement d'un projet autour des musiques actuelles amplifiées qui s'adresse aux collégiens autour des horaires scolaires est en cours de réflexion.
- La demande d'animations sous forme de « mini concerts » est faite par la direction du collège
- Le lien avec les professeurs d'éducation musicale est à créer rapidement
- Des orientations plus innovantes :
 - Développer des horaires aménagés pour les élèves musiciens
 - Une classe orchestre cordes, vent ou chœur a été proposée par les enseignants de l'école de musique.

B) Devenir un établissement d'enseignement artistique qui s'ouvre à d'autres domaines artistiques structurés.

- a. Le théâtre : en direction de la jeunesse et des adultes : partant de l'atelier actuel, avoir le souci de répondre peu à peu aux exigences d'une organisation structurée en cycle.
- b. Le mouvement fait partie de l'enseignement des ateliers de formation musicale depuis 2008. Nous souhaitons que cette discipline se développe aussi comme une nouvelle pratique.
- c. La danse est développée dans le territoire par 3 écoles privées. Nous nous questionnons pour savoir s'il serait pertinent d'ouvrir une section danse soit en classique, soit en jazz soit en contemporain, afin d'offrir un enseignement structuré en cycle.
- d. Proposer l'UV de formation musicale complémentaire aux élèves danseurs du territoire pourrait en revanche être une piste à réfléchir.
- e. Les professionnels de l'EMPA pourraient proposer aux élus des portes d'entrée vers la musique sous des formes insolites :
 - Le concept de sieste musicale pour les entreprises et pourquoi pas pour le collège : les équipes administratives, les enseignants, et même les élèves ?
 - Des conférences tout public autour d'une œuvre ou d'une esthétique...
- f. La mise en place de concerts de midi pourrait être envisagée

- g. Un établissement plus ouvert aux nouvelles technologies : MAO (réflexion de base démarrée, et équipement en cours d'achat) .
- h. Une communication encore à améliorer en utilisant des réseaux sociaux professionnels : démarche à démarrer.

C) Les évolutions pédagogiques mises en œuvre : à suivre et à évaluer

- Les évolutions pédagogiques mises en place en 2015 et poursuivies à la rentrée 2017 doivent être fréquemment interrogées et évaluées : comment notre établissement est-il porteur de la garantie d'un enseignement de qualité confronté aux difficultés budgétaires annoncées (blocage du niveau de la subvention aux chiffres de l'année 2015) et à l'évolution de la demande. Evolution et évaluation vont ensemble et doivent se poursuivre.
- L'EMPA s'inscrit dans la réflexion proposée par le conseil départemental et devra s'engager dans les nouveaux objectifs proposés par le futur schéma d'orientation des enseignements artistiques.

II UN NOUVEAU VISAGE ET DES QUESTIONNEMENTS

A Deux problématiques administratives importantes qui devront trouver des solutions :

- L'école de musique doit envisager la pérennité de son avenir face à la réorganisation des structures territoriales et à la création du Grand Annecy.

Le positionnement du poste de direction et du poste de gestion au sein du pôle, et étant appelés à évoluer, sont au centre de cette problématique.

Déléguer certaines tâches du poste administratif pourrait permettre à des enseignants de prendre des responsabilités de coordination

- Une association qui peine à trouver des bénévoles : quel avenir est envisageable ?

Nous sommes conscients que la gouvernance permise par l'association est une richesse : comment valoriser ces engagements ?

B L'implantation près du collège donne une visibilité à l'établissement

En cas d'augmentation des effectifs : nous devons réfléchir avec les élus aux possibilités de croissance de l'EMPA , afin de ne pas nous retrouver dans une impasse.

3. UN CALENDRIER PREVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET d'ETABLISSEMENT

2017/2018

- Installation dans les nouveaux locaux, évolution des postes administratifs et délégation de coordination.
- Lien avec le collège : les premiers pas, réflexion sur les horaires à aménager.
- Mise en route du projet musiques actuelles amplifiées au sein de l'EMPA
- Evolution pédagogique pour la fin du premier cycle et la première évaluation.
- Remise en route du projet PASS dans les lignes définies en octobre 2016
- Le projet petite enfance : poursuite des interventions avec une réflexion sur un devenir dans le projet de territoire.
- Réflexion commune pour le projet culturel de territoire pour la mise en place des nouvelles propositions (concerts de midi, sieste musicale, conférence musicale)...

2018/2019

- Notre implantation près du collège : renforcer les liens, projets communs ?
- Première résidence d'artistes grâce au projet de territoire
- Premier concert de midi ? première sieste musicale ?
- Projet PASS : développement de la branche « inter générationnel », formation des professeurs volontaires pour ce dispositif
- Projet petite enfance : mise en place d'un lien parents-enfants autour de pratiques communes ?
- Atelier théâtre : bilan de fonctionnement au bout de 3 années et perspectives réalistes

2019/2020

- Orchestre au collège à démarrer
- Projet petite enfance : bilan et structuration
- Questionnement sur l'ouverture du domaine danse et réalités du terrain
- Siestes musicales ouvertes aux entreprises
- Conférences publiques sur un auteur ou une esthétique

4. DES INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION DU PROJET

A) Des critères quantitatifs

a. Evolution des chiffres pour les élèves dans chaque catégorie

- i. Petite enfance
- ii. Enfants
- iii. Collégiens
- iv. Lycéens
- v. Adultes

b. Evolution des chiffres pour les usagers

- i. Projet petite enfance
- ii. Canton chante
- iii. Projet PASS
- iv. Nouvelles propositions (siestes musicales et conférences)

B) Recrutement d'enseignant qualifié par domaine et par département et formations suivies par les enseignants volontaires et évolution

C) Evolutions de volumes horaires pour chacun des domaines musique, danse et théâtre

D) Nombre d'évènements publics

- a. Propres à l'établissement
- b. Dans le cadre des projets de territoire

E) L'évolution des ressources financières de l'établissement

- a. La subvention du nouveau syndicat intercommunal = SIPA
- b. Les subventions des deux communes qui n'ont pas souhaité adhérer au syndicat
- c. Les subventions du conseil départemental
 - i. Pour le projet global d'enseignement
 - ii. Pour les projets plus spécifiques (PASS, petite enfance, chemins de la culture pour le niveau collège..)
- d. Les tarifs des inscriptions : stable depuis 3 ans : comment poursuivre sans écarter plus avant une partie de la population ?

3 PIECES JOINTES

N°1 ORGANIGRAMME DE L'ETABLISSEMENT

N° 2 TABLEAU DES EFFECTIFS

N°3 ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT 2017 /2018

